

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 7.11.2019

Etaients présents : tous les membres du Conseil Municipal, sauf Mesdames Sylvie ROSSET, Marie-Claire LAFFIN, Béatrice COLLOUD, Christel LAVOREL, Christine PEILLEX et Monsieur Franck VIGNE, excusés.

Monsieur Michel CRITIN a été nommé secrétaire.

Le Conseil Municipal :

- **Approuve** le PV du Conseil Municipal du 26.09.2019.
- **Prend connaissance**
 - du résultat de l'appel d'offres concernant l'aménagement d'un parking, chemin de la cure, comme suit :

Offres déposées	Montant TTC
Ferrand TP	89 788.26 €
Décarroux	62 090.28 €

Le marché a été attribué à l'entreprise Décarroux.

- du résultat de l'appel d'offres pour l'achat de matériel de déneigement (tracteur, saleuse et étrave) comme suit :

Offres déposées	Montant TTC (reprise de l'ancienne saleuse déduite)
Bialler (saleuse et étrave uniquement)	29 780.00 €
Chevillard Agri	143 300.00 €
Ets Poncet Roger	141 700.00 €
Bonfils Terre de Savoie (tracteur uniquement)	114 000.00 €
Bosson SAS	131 420.00 €
Chamoux-Vidonne	122 400.00 €
J. Vaudaux	133 200.00 €

Le marché a été attribué à l'entreprise Chamoux-Vidonne.

- **Décide de créer** un plateau de ralentissement au niveau du bâtiment de la pharmacie, à prendre sur le marché voirie à bons de commande, pour un montant de 20 678.52 € TTC.
- **Ecoute :**
 - M. Denis DUPANLOUP, Maire-Adjoint en charge des bâtiments, qui précise que la réception définitive des travaux du bâtiment « école de musique » est prévue le 26 novembre. Il y aura lieu de proposer un nom pour ce bâtiment qui comprend 5 salles de réunion, dont 2 divisibles, mutualisables et mises à disposition des associations et 6 salles dédiées au fonctionnement de l'école de musique. Des devis seront demandés pour l'ameublement.

- M. le Maire :
 - o qui expose que le portage foncier établi le 19.12.2010 entre la commune et l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour un terrain de 5 900 m² situé à Perreton, acheté aux Consorts Regat, arrivera à terme le 19.12.2020.
 - o qui propose qu'un portage foncier soit signé avec l'Etablissement Public Foncier de Haute-Savoie pour l'acquisition de 2 parcelles de 1 339 m² et 256 m², à 50 € le m², situées à proximité de l'Eglise ; l'objectif étant l'aménagement d'un parking public. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec l'EPF 74.
 - o qui précise que le ravalement des façades de l'immeuble de la poste débutera en janvier 2020.
- **Valide** la charte de l'utilisateur établie par le service enfance et jeunesse.
- **Est informé** du nom choisi pour le bâtiment en construction au Centre-Bourg en collaboration avec Halpades : « le Clos du Bourg ».
- **Prend connaissance** de deux propositions pour la réalisation d'une étude hydrogéologique dans le cadre de l'agrandissement du cimetière et décide de confier la mission à :
 - L'entreprise Kaéna Géotechnique pour un montant de 8 688.00 € TTC
- **Accepte** le plan de financement définitif pour les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication secteur La Crosaz comme suit :
 - Coût total de l'opération : 173 786.00 €
 - Quote-part communale : 113 286.00 € + frais généraux : 5 214.00 €

Démarrage des travaux en janvier 2020

- **Accepte** le devis de **l'atelier C TO COM**, présenté par Mme Chantal BARONI-CHAPPAZ, Maire-Adjoint en charge des finances, pour réalisation de la revue communale qui s'élève à 4 532.00 € TTC.
- **Ecoute** M. le Maire qui rappelle que la cérémonie du 11 novembre aura lieu à 9h au monument aux morts de Pers-Jussy et sera suivie de la cérémonie intercommunale à Monnetier-Mornex.
- **Ecoute** M. Michel CRITIN qui précise qu'une collecte alimentaire sera organisée par plusieurs associations ce samedi 9 novembre. La collecte pour la Banque Alimentaire étant prévue les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre.
- **Fixe** la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 12 décembre 2019 à 19h00.